

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie,
tenue le mercredi 27 septembre 2023, à 19 h.

Membres

Présences

Madame Brigitte Bisailon,	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Jessica Boisvert	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Sandra Gagné	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Sophie Jaffelin	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Camille Lalonde	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Cynthia Lamontagne,	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Jessica Lamoureux	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Suzie Lamoureux	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Carolina Massarelli	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Mélina Ouimet-Blais	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Antoine Leblanc	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Annie Comtois, absente	<input type="checkbox"/>

1. **Mot de bienvenue et présences**

a. Accueil des membres

Madame Lamontagne souhaite la bienvenue à tous. Elle souligne qu'elle assumera le rôle de présidente jusqu'au point 6.

Les nouveaux membres se présentent à tour de rôle.

b. Ouverture de la séance

La réunion débute à 19h.

2. **Vérification de la procédure de convocation et du quorum**

Nous avons le quorum.

3. **Questions du public**

Nous n'avons pas de public.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour.

(CÉGL.23-24.0001)

Il est proposé par Madame Sandra Gagné, appuyée par Madame Carolina Massarelli, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 juin 2021 et suivis**

Il n'y a pas de suivi.

(CÉGL.23-24.0002)

Il est proposé par Madame Jessica Lamoureux, appuyée par Madame Mélina Ouimet-Blais, d'approuver le procès-verbal du 13 juin tel que proposé.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Organisation du conseil d'établissement 2023-2024**

a. **Nomination d'une secrétaire**

(CÉGL.23-24.0003)

Madame Lamontagne propose que chacun le fasse à son tour. Ce soir, Suzie Lamoureux sera la secrétaire. Par la suite, dans l'ordre, ce seront Brigitte Bisailon, Mélina Ouimet-Blais, Carolina Massarelli, Camille Lalonde et Sandra Gagné qui en assumeront la tâche.

(CÉGL.23-24.0004)

Il est proposé par Madame Brigitte Bisailon, appuyé par Madame Suzie Lamoureux, d'approuver la nomination des secrétaires.

b. **Élection à la présidence**

(CÉGL.23-24.0005)

Madame Suzie Lamoureux propose Madame Cynthia Lamontagne. Personne d'autre n'est proposé. Madame Lamontagne accepte.

(CÉGL.23-24.0006)

Il est proposé par Madame Sophie Jaffelin, appuyée par Madame Camille Lalonde, d'approuver la nomination de Madame Cynthia Lamontagne à titre de présidente.

c. **Élection à la vice-présidence**

(CÉGL.23-24.0007)

Madame Suzie Lamoureux propose Madame Brigitte Bisailon. Personne d'autre n'est proposé. Madame Bisailon accepte.

(CÉGL.23-24.0008)

Il est proposé par Madame Cynthia Lamontagne, appuyée par Madame Sandra Gagné, d'approuver la nomination de Madame Brigitte Bisailon à titre de vice-présidente.

d. Calendrier des séances

(CÉGL.23-24.0009)

Monsieur Antoine Leblanc propose 5 dates. Ce sont des mardis, les dates proposées sont les 12 décembre, 6 février, 23 avril, 4 juin et 25 juin.

(CÉGL.23-24.0010)

Il est proposé par Madame Jessica Lamoureux, appuyée par Madame Mélina Ouimet-Blais, d'approuver les dates des rencontres proposées.

e. Représentant de la communauté

Personne n'est proposé, Madame Lamontagne souligne que nous pouvons inviter quelqu'un et que la personne pourrait se joindre à nous plus tard.

f. Répartition du budget du conseil d'établissement

Madame Lamontagne souligne que les frais de garde encourus par les membres du CÉ peuvent être remboursés sur présentation de factures.

(CÉGL.23-24.0011)

Elle propose également que nous utilisions ce budget pour terminer l'année par un souper en groupe lors de la dernière rencontre.

g. Règles de régie interne

Monsieur Leblanc explique les règles de régie interne.

(CÉGL.23-24.0012)

Il propose que l'heure maximale à laquelle se termine le CÉ soit portée de 22 h à 21 h.

(CÉGL.23-24.0013)

Il est proposé par Madame Brigitte Bisailon, appuyée par Madame Suzie Lamoureux, d'adopter les règles de régie interne tel que proposé.

7. Rapport annuel

Madame Jessica Boisvert présente le rapport annuel. Les membres du CÉ l'avaient reçu par courriel. Il est présenté et expliqué aux membres.

(CÉGL.23-24.00014)

Il est proposé par Madame Sophie Jaffelin, appuyée par Madame Camille Lalonde, d'adopter le rapport annuel tel que proposé.

8. Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement du Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Madame Lamontagne et Monsieur Leblanc soulignent l'importance et l'obligation qu'ont les membres d'écouter les capsules de formation obligatoires. Ils soulignent que, comme l'année dernière, des liens aux formations pertinentes à chaque point de l'ordre du jour seront ajoutés.

9. **Normes et modalités d'évaluation**

Des documents ont été reçus concernant les normes et modalités de tous les niveaux scolaires de l'école. Monsieur Leblanc les explique.

Les membres ne souhaitent pas que nous regardions ensemble chacun des documents.

(CÉGL.23-24.00015)

Il est proposé par Madame Cynthia Lamontagne, appuyée par Madame Sandra Gagné, d'approuver les normes et modalités tel que proposé.

10. **Volet financier du service de garde et de la surveillance du midi**

Madame Boisvert présente le document *Volet Financier* du Service de garde, puisque certains coûts sont différents de ceux prévus. Certains tarifs sont différents et elle les présente. Elle nous présente celui concernant la surveillance du dîner, mais rien n'y a été changé.

(CÉGL.23-24.00016)

Il est proposé par Madame Carolina Massarelli, appuyée par Madame Jessica Lamoureux, d'adopter le document concernant le *Volet Financier* du service de garde tel que proposé.

11. **Autres sujets**

a. **Mots des enseignants**

Madame Suzie Lamoureux débute en soulignant que tout se déroule bien à l'école et que Gérin-Lajoie bénéficie d'une belle stabilité.

Nous n'avons pas beaucoup de nouveaux enseignants et tous les postes sont évidemment comblés.

Elle souligne le bon travail du comité de la rentrée qui a organisé les premières activités de l'année scolaire. Les élèves ont eu la chance de voir une pièce de théâtre la semaine dernière : *Pareil, pas pareille*.

Les autres comités vont bon train, entre autres le comité de course (pour les 4^e, 5^e et 6^e années) qui a eu de nombreuses inscriptions et qui débutera sous peu.

Madame Jaffelin explique aux parents qu'un nouveau comité s'installe afin d'aider les enfants qui rencontreraient certaines difficultés financières. Vêtements, collations et autres biens essentiels seront distribués à ceux et celles qui en auront besoin. Les enseignants ont été invités à signaler les besoins dont ils sont témoins.

b. **Mot de la direction**

Monsieur Leblanc revient sur le document de l'Assemblée générale de parents, en questionnant les membres du CÉ. Il souligne que nous sommes ouverts aux suggestions afin d'améliorer la formule.

Monsieur Leblanc mentionne que les enseignants qui siègent sur le Conseil d'établissement le font à titre de bénévoles et qu'il n'y a aucune reconnaissance de ce temps dans leur tâche. Il les remercie de leur présence.

Monsieur Leblanc remercie Madame Jessica Boisvert pour son accueil à l'école. Il remercie également Madame Valérie Gagné pour son soutien et son professionnalisme. Elle a permis d'assurer une transition agréable et efficace.

Madame Boisvert souligne pour sa part que beaucoup d'élèves sont inscrits au Service de garde. Celui-ci offre une thématique différente tous les mois. Les élèves en sont très heureux et ils en bénéficient, puisque les valeurs véhiculées sont intéressantes et enrichissantes.

Elle mentionne de plus, concernant les premières journées, que les éducatrices ont travaillé très fort afin d'être prêtes pour la journée du 28 août. Les inscriptions étaient nombreuses pour ces premières journées, toutefois plusieurs élèves ne se sont pas présentés comme prévu. Les éducatrices ayant travaillé très fort, elles étaient un peu déçues.

Monsieur Leblanc souligne qu'il est important de remercier les membres du personnel pour leur bon travail. Leur tâche est difficile et il est important de souligner notre appréciation.

c. Mot du représentant du comités de parents

Le comité n'a pas encore eu de réunion.

12. Bilan de la rencontre

Sont soulignés :

- La pièce de théâtre Pareil, pas pareille du 19 septembre;
- Les thématiques du service de garde;
- Le travail dévoué des enseignants et
- La mise en place des différents comités qui permettront aux élèves de vivre une année scolaire plaisante (Comité de la rentrée, Halloween, Course, Bienveillance, etc.).

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 20.

Cynthia Lamontagne
Présidente

Suzie Lamoureux
Secrétaire